

FICHES D'INFORMATION SUR LA CRISE FINANCIERE ET L'EDUCATION



Education International
Internationale de l'Education
Internacional de la Educaci3n

Octobre 2009

Table des mati1res

Introduction.....	1
Fiche d'information : Les probl1mes engendr1s par la crise	3
Fiche d'information : Le Fonds mon1taire international	7
Fiche d'information : Le G20	10
Fiche d'information : Les relances budg1taires	10
Argumentation : Maintenir ou augmenter le salaire des enseignants ?.....	17
Fiche d'information : Le r3le des syndicats	22
Liste de documents concernant la crise.....	26
Liste des abr1viations	27
Glossaires des expressions.....	28
Mobilisation: Strat1gie pour vaincre la crise au sein des syndicats d'enseignants.....	31

Introduction

La crise économique et financière affecte de diverses manières le secteur de l'éducation et, à leur tour, les syndicats de l'éducation. Dans certains pays, les restrictions budgétaires, les licenciements (temporaires) et les réductions salariales sont désormais une réalité. Dans d'autres où le financement public maintient encore une relative stabilité, il apparaît de plus en plus difficile d'envisager un soutien public pour des investissements souvent indispensables dans l'éducation. Les syndicats de l'enseignement se voient contraints de répondre aux revendications de leurs membres – lesquelles s'avèrent quelques fois sans espoir – en négociant des accords équitables avec les gouvernements ou en menant des campagnes en faveur de l'éducation afin qu'elle soit reconnue en tant que pilier d'une reprise économique durable. A l'heure actuelle, il nous faut cependant faire face à plusieurs défis communs.

Un élément important du problème réside dans le fait que les personnes se trouvant à la tête des discussions possèdent une formation considérable dans le domaine économique et utilisent un langage difficile à comprendre pour quiconque ne dispose pas d'un bagage suffisant dans les matières économiques ou financières. Si les expressions telles que « relance budgétaire », « stabilisateurs automatiques » ou « urgence financière » n'évoquent pas grand-chose dans l'esprit du grand public, elles ne cessent cependant de couvrir les pages de nos journaux. Il est indispensable pour les syndicats de comprendre et de s'appropriier ces expressions, s'ils souhaitent jouer un rôle central dans les négociations portant sur les réponses à apporter à la crise. Cette démarche s'avère d'autant plus importante que la plupart des problèmes auxquels nous sommes confrontés à l'heure actuelle ont été provoqués à l'origine par un discours économiste dominant.

Un autre problème est que nous entrons actuellement dans la deuxième phase de réponse à la crise financière. S'il est vrai que la plupart des pays ont pris des mesures urgentes pour y répondre, le tableau précis des effets à long terme de cette crise commence seulement à se dessiner. Au vu de l'augmentation actuelle du taux de chômage, de l'accroissement des déficits budgétaires et du retrait des marchés de la part des grandes entreprises partout dans le monde, il ne fait aucun doute que les effets de la crise se feront ressentir longtemps encore. Dans ce contexte, l'éducation revêtira une importance de plus en plus grande, dans la mesure où l'incidence des politiques dans ce secteur se concrétise en général à long terme. L'éducation contribue à la construction de l'avenir.

L'IE a réalisé ces fiches d'information dans deux buts précis : premièrement, elles ont pour objectif d'aborder plusieurs « sujets brûlants » concernant la crise en utilisant un langage de tous les jours, plutôt qu'un jargon économique incompréhensible. Dans ce but également, une liste des abréviations ainsi qu'un glossaire ont été joints à cette publication en vue d'apporter plus de clarté sur ces thèmes en question. Etant donné que l'intervention des institutions *mondiales* telles que le FMI et le G20 sera de plus en plus marquée dans les réponses apportées à la crise mondiale, le deuxième objectif est de donner le pouvoir aux enseignants et aux syndicats de l'éducation de jouer un rôle central dans la recherche de solutions constructives à la crise, et d'aller au-delà d'une simple pression exercée sur leurs gouvernements nationaux.

A la base, ces fiches d'information ont été rédigées à l'intention des dirigeants syndicaux et du personnel syndical chargé de la négociation collective et des politiques éducatives. Leur objectif est également de permettre à un public plus large de comprendre les dynamiques de la crise et ses conséquences sur le secteur de l'éducation.

Dans le cadre de la campagne mondiale de l'IE sur la crise, le Secrétariat de l'IE envisage la mise à jour régulière des informations figurant dans ces fiches. Nous invitons toutes les organisations membres à demander de plus amples informations au cas où certains éléments ne sembleraient pas clairs ou seraient incomplets et nous les encourageons également à apporter leur contribution au développement en cours de ces fiches d'information en nous faisant parvenir des renseignements sur leur propre situation et leurs expériences personnelles au niveau national.

Fiche d'information : Les problèmes engendrés par la crise

Les syndicats de l'enseignement sont confrontés à de nombreuses décisions politiques ayant des répercussions sur le travail de leurs membres. Dans le contexte de la crise financière et économique, les interventions des gouvernements possèdent toutes les caractéristiques des réponses que l'on apporte habituellement à des cas de « force majeure », étant donné que les décideurs politiques et les économistes s'évertuent désespérément à rechercher des solutions. Cependant, au sein des gouvernements démocratiques, le cycle normal d'élaboration d'une politique comporte plusieurs phases prévisibles qui permettent à certaines questions d'être débattues. Les apports de diverses institutions ou certaines marches à suivre étant profitables aux gouvernements et à la société, les syndicats disposent toujours d'une marge de manœuvre leur permettant d'agir et d'exercer leur influence.

Quels sont les enjeux politiques importants auxquels sont confrontés les gouvernements ?

- **L'équilibre des budgets publics**

Immédiatement après l'explosion de la crise, les réponses des gouvernements se sont limitées à des interventions rapides en termes de politiques monétaires et fiscales. Les Banques centrales ont joué un rôle-clé dans la réduction et la stabilisation des taux d'intérêt, ainsi que dans les efforts consentis pour tenter d'influencer les taux de change lorsqu'il était possible de le faire. Les gouvernements ont procédé à l'injection de liquidités en vue d'assurer le maintien des prêts bancaires et pris des mesures de relance budgétaire destinées à stimuler la consommation (cf. BID, 2009a). Toutefois, à moyen et à long terme, les gouvernements devront développer leurs politiques afin de pouvoir corriger les erreurs systématiques dans la gestion du système capitaliste et mettre en place une stratégie visant à garantir une croissance à long terme. Le FMI annonce que dans les pays du G20, les déficits publics devraient enregistrer une hausse de six pour cent en moyenne (FMI, 2009). Les équilibres budgétaires de l'année prochaine ne seront donc pas atteints. Aussi faudra-t-il nous attendre à ce que tous les gouvernements préconisent la contrainte budgétaire, voire une diminution de leurs dépenses publiques. Dans ce cadre, les salaires des enseignants se retrouveront au centre des préoccupations vu que, de manière générale, soixante dix pour cent des budgets publics pour l'enseignement primaire sont en moyenne consacrés au paiement des salaires des enseignants (Pôle de Dakar, 2009).

- **Maintenir les systèmes de retraite**

Un problème connexe concerne les prévisions en matière de pensions, dans la mesure où d'énormes pertes ont été enregistrées par les fonds de pension tant publics que privés (FMI, 2009). L'OCDE affirme que les crises financières et économiques ont toutes deux des conséquences dramatiques sur les systèmes de retraite. En raison de la crise financière, les régimes de pension dans les pays de l'OCDE ont déjà vu la valeur de leurs investissements reculer de 23 pour cent en 2008. Dans les années à venir, la crise économique continuera d'engendrer une diminution des recettes des fonds de pension en raison du ralentissement de la croissance, voire d'une baisse, des salaires (OCDE 2009a).

- **Intégrer l'éducation dans la stratégie de reprise et de croissance**

Il conviendrait d'établir un consensus insistant sur le fait que l'investissement dans l'éducation se révèle un facteur positif non seulement pour la reprise économique, mais également pour la croissance économique à long terme. Cela signifie qu'il s'agira de promouvoir les investissements dans l'éducation dans le cadre d'une augmentation des

autres dépenses des gouvernements (par exemple, la sécurité sociale) et/ou d'injecter les ressources des plans de relance budgétaire dans le secteur de l'éducation. Bien que de nombreuses études indiquent des retours positifs générés par les investissements dans l'éducation (cf. Psacharopoulos et al., 2002), ces retours escomptés ne se manifestent, la plupart du temps, qu'après une longue période. A court terme, le secteur de l'éducation devrait être protégé des politiques néfastes au moyen notamment de dépenses publiques de base garanties pour l'éducation (BID, 2009b), permettant ainsi d'éviter les répercussions négatives telles que le chômage ou les réductions salariales.

- **Le recrutement dans l'éducation**

Un autre enjeu politique concerne le recrutement dans l'éducation, en particulier dans les pays en développement. L'Organisation internationale du Travail (OIT) signale la perte de 24 à 51 millions d'emplois pour la période de 2007 à 2009, ce qui correspond à un taux de chômage mondial s'échelonnant entre 6,3 et 7,1 pour cent. Ces pertes d'emploi peuvent conduire à une situation où les familles ne sont plus en mesure de supporter les « coûts cachés » de l'éducation (par exemple, les frais d'inscription scolaire, le coût d'opportunité lié au fait d'avoir des enfants qui ne génèrent pas de « revenus »), et où les enfants se verront contraints de travailler. Il est par conséquent capital, ici aussi, de veiller à maintenir l'indemnisation des personnes sans emploi ainsi que les politiques actives du marché du travail. Des problèmes d'accessibilité apparaissent déjà dans l'enseignement supérieur dus aux frais d'inscription et au coût de la vie que doivent supporter les étudiants (NCPPE 2008), une situation qui risque de s'aggraver encore en raison de la crise et de la réduction concomitante des investissements dans l'enseignement supérieur.

- **Le droit à l'éducation**

Lorsqu'ils se penchent sur les questions d'ordre économique, les syndicats de l'éducation devraient sans cesse réaffirmer la responsabilité fondamentale qu'ont leurs gouvernements de garantir à chaque enfant le droit à l'éducation. Nous ne pouvons accepter qu'une génération entière de jeunes soit sacrifiée en raison de la crise. Le droit à l'éducation demeure le problème fondamental sous-jacent aux objectifs de l'*Education pour tous*, tant dans les économies en développement ou émergentes que pour les groupes défavorisés tels que les populations indigènes et les communautés immigrées dans les pays industrialisés (cf. OCDE, 2008).

Quels sont les problèmes susceptibles de ne pas être pris en compte par les gouvernements ?

L'Institut syndical européen (ISE) a démontré que les questions sociales sont abordées plus efficacement lorsque les syndicats se trouvent impliqués dans l'élaboration de solutions à la crise financière (Watt, 2009). En général, les gouvernements semblent plus préoccupés par la reprise rapide de leur économie que par la dimension sociale de la crise. Et souvent, ils sont également disposés à conclure des accords (cachés) sur les coûts sociaux, que ce soit au sein de leurs coalitions ou lors de leurs tractations avec les institutions internationales (financières le plus souvent), auxquels il est difficile de se soustraire. Dans les gouvernements multipartites, les coalitions sont généralement liées par des accords, tant officiels qu'informels, difficiles à renégocier. Les institutions financières internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) concluent des accords non divulgués avec les gouvernements, leur imposant des conditions en termes de politique publique (par exemple, une condition s'appliquant au plafonnement maximal du déficit fiscal ou des salaires publics). En effet, les conditions de prêt imposées par le FMI contraignent souvent les gouvernements à réduire leurs dépenses salariales dans le secteur public afin de pouvoir maintenir leur équilibre budgétaire (CME, 2009). Les syndicats ont un rôle important à jouer et peuvent mettre un terme à ce type de situation. Ils connaissent mieux que quiconque les impacts que peuvent avoir les politiques sociales et économiques et, de fait, ils sont en droit de réclamer leur place autour de la table des négociations en raison de leurs analyses spécifiques de la situation des travailleurs et des sans emploi, faisant d'eux des négociateurs fiables et compétents de par les personnes qu'ils représentent.

Quels sont les moments les plus importants pour réagir en temps de crise ?

Si l'on souhaite unir ses forces en vue d'exercer des pressions communes, il est indispensable de savoir quand et où sont prises les décisions. Les moments politiques opportuns sont en général ceux faisant l'objet d'annonces publiques telles que celles décrites plus loin dans ce texte. Dès que les moments-clés ont été identifiés, il est important pour les militants d'entrer en contact avec les décideurs politiques majeurs et d'exercer sur eux une influence pendant les deux ou trois mois qui précèdent ces annonces publiques. Tout prochainement, l'occasion la plus favorable sera la publication des budgets publics dans la plupart des pays aux environs du mois de septembre ou octobre de cette année. Jusqu'à cette date, les négociations avec les autorités et les élus politiques peuvent être efficaces pour garantir l'augmentation ou le maintien du niveau des salaires et des pensions. Parmi les autres événements très importants, citons le jour où des institutions faisant autorité présentent leurs perspectives ou leurs analyses économiques, lesquelles bénéficient en général d'une large couverture médiatique. Le FMI publie deux fois par an *Perspectives de l'économie mondiale*, le dernier volume étant paru en mai 2009. De même, l'OCDE publie deux fois par an *Les perspectives économiques de l'OCDE* (cf. OCDE 2009b), le dernier volume étant paru en juin 2009. L'OCDE complète également ses analyses avec la publication mensuelle des « indicateurs composites avancés ». Sachant que les médias seront toujours en quête de réactions vis-à-vis de ces publications, il s'avère dès lors tout à fait opportun pour les syndicats de publier des études ou de proposer des plans de relance au moment de la parution de ces analyses et perspectives.

La prochaine réunion du G20 aura lieu les 24 et 25 septembre 2009 à Pittsburgh en Pennsylvanie (E.-U.), ouvrant ainsi la voie à l'Assemblée générale des Nations Unies qui se tiendra à New York la semaine suivante. Il sera important de mener des campagnes ciblant les gouvernements et les institutions internationales en préparation à cet événement où seront prises des décisions majeures ayant une incidence sur l'économie mondiale.

Références

- CME (2009) « L'éducation au bord du précipice » (Johannesburg, Campagne mondiale pour l'éducation). En anglais.
- BID (2009a) « Policy Trade-Off for Unprecedented Times » (New York, Banque interaméricaine de développement). En anglais.
- BID (2009b) « Social and Labour Market Policies in Tumultuous Times » (New York, Banque interaméricaine de développement). En anglais.
- FMI (2009) « The State of Public Finances: Outlook and Medium-Term Policies After the 2008 Crisis » (Washington, Fonds monétaire international). En anglais.
- NCPPE (2008) « Measuring Up 2008 » (San José, National Centre for Public Policy and Higher Education). En anglais.
- OCDE (2009a) « Panorama des pensions 2009 » (Paris, Organisation de coopération et de développement économiques)
- OCDE (2009b) « Perspectives économiques de l'OCDE » (Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, juin 2009)
- Pôle de Dakar (2009) « Rémunération des enseignants et extension de la scolarisation : une relation centrale » (Dakar, Pôle de Dakar)
- Psacharopoulos, G. and Patrinos, H. A. (2002) « Returns to Investments in Education. A Further Update » (Washington, Banque mondiale). En anglais.
- Watt, A. (2009) « A Quantum of Solace? An Assessment of Fiscal Stimulus Packages by EU Member States in Response to the Economic Crisis » (Bruxelles, Institut syndical européen). En anglais.

Fiche d'information : Le Fonds monétaire international

Depuis le début de la crise financière mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) est perçu et jugé par le G20 comme étant la solution ultime aux problèmes auxquels sont confrontés actuellement les pays. Déjà bien intégré dans la plupart des marchés financiers, le FMI était en bonne position pour prendre la tête des discussions sur la crise financière, en se fondant sur le fait qu'il réformerait quelques-unes de ses politiques les plus rigoureuses. Toutefois, le FMI demeure également une institution controversée faisant pression sur les gouvernements afin qu'ils satisfassent à des conditions établies ayant des répercussions sur les services publics, alors qu'il ne fait preuve d'aucune responsabilité ou transparence concernant son propre fonctionnement. C'est la raison pour laquelle l'un des objectifs de la campagne mondiale de l'IE « Levez la main pour l'éducation » consiste à exercer une influence en vue d'une réforme éventuelle du mode de fonctionnement du FMI.

Quel est l'objectif du FMI et comment s'efforce-t-il de l'atteindre ?

Le FMI a vu le jour au même moment que la Banque mondiale, au lendemain de la seconde Guerre mondiale lors de la Conférence de Bretton Woods, en 1944. A l'époque de sa création, ses objectifs principaux consistaient à mettre en place un forum sur la coopération internationale en matière de politique monétaire, de maintenir la stabilité des taux de change, de contribuer à la croissance du commerce mondial et de mettre des ressources à la disposition des membres confrontés à des difficultés de balance des paiements. Le FMI s'efforce d'atteindre ces objectifs principalement en surveillant l'économie mondiale. Une fois par an, il consulte les Etats membres et analyse leur situation économique, leur apportant une formation et une assistance technique lorsque cela s'avère nécessaire. De même, le FMI dispose d'une énorme base de données concernant tous les domaines liés à l'économie, comme les prévisions de croissance des PIB ou les taux de change mis à jour. Par ailleurs, il se charge également d'accorder des prêts d'argent (notamment les arrangements spéciaux connus sous le nom de « droits de tirage spéciaux ») aux Etats membres éprouvant des difficultés sur le plan financier. Aujourd'hui, le FMI compte 185 pays membres, lesquels paient une cotisation annuelle sous forme de « quote-part » déterminée en fonction de la taille du PIB des pays respectifs. Ceci explique que chaque pays membre paie des quotes-parts différentes et dispose d'un niveau de pouvoir différent dans la gestion du FMI.

En quoi consiste la controverse autour du FMI ?

Le FMI est surtout connu dans son rôle d'institution financière mettant ses ressources à la disposition des pays membres qui connaissent des problèmes temporaires de balance des paiements, l'emprunteur étant tenu de mettre en œuvre les politiques d'ajustement économique nécessaires pour surmonter ces difficultés (FMI, 2001).

Les « politiques d'ajustement » mentionnées ici sont à la l'origine de la controverse autour du FMI, étant donné que les gouvernements qui lui empruntent de l'argent sont amenés à modifier leur politique économique sans qu'un contrôle démocratique ne puisse véritablement être exercé. N'échappant pas à la règle, les prêts accordés par le FMI doivent eux aussi être remboursés, et ce sont précisément les conditions très strictes permettant de garantir ce remboursement qui, le plus souvent, conduisent à la mise en place de politiques d'ajustement s'avérant problématiques, en particulier pour le secteur public. La Campagne mondiale pour l'éducation (CME) estime que ces conditions risquent d'avoir des conséquences désastreuses sur l'éducation et les salaires des enseignants (cf. CME 2009). Alors que même le Bureau indépendant d'évaluation du FMI (BIE) arrive à la conclusion que

de telles conditions se révèlent bien souvent inutiles et ne reposent sur aucune base empirique, le FMI continue de les imposer dans le cadre de la plupart de ses accords de prêt (cf. BIE, 2008a).

Si l'on peut affirmer que l'examen fiscal et l'engagement en faveur d'un investissement à long terme sont une nécessité dans tous les pays, la flexibilité peut s'avérer tout aussi utile pour combattre la crise efficacement. Le monde industrialisé lui-même se soustrait à ses principes budgétaires en temps de crise, comme en témoignent les déficits fiscaux qu'accumulent les gouvernements dans bon nombre de pays industrialisés (cf. FMI, 2009). L'aspect controversé du FMI s'étend à la gouvernance de l'institution ainsi qu'à sa capacité d'entreprendre des réformes. Les cotisations (les quotes-parts) sont déterminées en fonction de la taille des économies des pays membres, et le montant de la contribution d'un pays détermine le nombre de voix auquel celui-ci a droit lorsque des votes ont lieu dans l'enceinte du FMI. En outre, les Etats-Unis sont le seul pays disposant d'un droit de veto spécial, compte tenu qu'il détient 16,77 pour cent des voix au FMI, une institution qui requiert 85 pour cent de voix favorables pour l'adoption d'une proposition quelle qu'elle soit. Aussi est-il relativement facile de comprendre que le FMI soit largement dominé par des pays occidentaux peu enclins à céder le pouvoir qu'ils détiennent.

Le FMI s'aligne également sur les principes du monétarisme (un courant de pensée selon lequel les performances de l'économie sont déterminées quasi intégralement par les modifications dans l'offre de la monnaie). Il s'agit d'une philosophie économique qui s'est consolidée lors de la signature du pacte transatlantique de 1980 par les gouvernements américain et britannique, dirigés à l'époque par le Président Ronald Reagan et la Première Ministre Margaret Thatcher.

Quelles seront les réformes apportées au FMI en raison de la crise ?

La Déclaration du G20 au Sommet de Londres du 2 avril 2009 stipule que :

Afin que nos institutions financières puissent contribuer à gérer la crise et prévenir les crises futures, nous devons renforcer leur compétence, leur efficacité et leur légitimité à long terme. C'est pourquoi, au-delà de l'important accroissement de leurs moyens décidé aujourd'hui, nous sommes résolus à réformer et à moderniser les institutions financières internationales afin de faire en sorte qu'elles puissent efficacement venir en aide à leurs membres et à leurs actionnaires face aux difficultés nouvelles qui se présentent à eux (Groupe des 20, 2009).

La volonté de réformer le FMI n'était pas neuve, mais auparavant les pays disposant du plus grand nombre de voix s'y étaient opposés. En avril 2008, une série de résolutions ont été adoptées par les Etats membres en vue de réformer le système des quotes-parts, quoique certaines d'entre elles doivent encore entrer en application. Il semble toutefois que des réformes de plus grande envergure soient également nécessaires en vue de renforcer la légitimité, la responsabilité et l'efficacité du FMI (BIE, 2008b).

Dans ce cadre, des pourparlers sur les réformes du FMI sont actuellement en cours au niveau mondial et portent notamment sur l'engagement très clair à supprimer les conditions liées aux prêts ainsi qu'à accorder une importance plus grande aux populations pauvres de la planète. Le FMI déclare que depuis le mois de mai 2009 les conditions sociales liées à ses prêts ont été supprimées. Cette affirmation est cependant démentie par des rapports soulignant que la Lettonie s'est vue contrainte d'amputer de 60 pour cent son secteur de la

santé afin de satisfaire aux conditions imposées par le FMI, une décision qui a entraîné la démission du Ministre de la Santé (NYT, 2009). Plusieurs rapports récents révèlent également que le Nicaragua a rejeté « l'aide » du FMI en qualifiant ses conditions d' « absurdes » (LAHT, 2009). Qu'elle soit vraie ou non, qu'elle s'inscrive uniquement dans une campagne menée par le FMI, l'annonce de la fin de l'imposition de conditions sociales liées aux prêts était un moyen tout à fait judicieux de dissiper les doutes qui planaient depuis longtemps sur cette institution et de lui ouvrir la voie vers un rôle renforcé, comme il en a été décidé par le G20 (cf. Groupe des 20, 2009).

Comment les syndicats peuvent-ils agir pour exercer une influence sur le FMI ?

L'organe suprême de décision du FMI est le « Conseil des Gouverneurs », composé d'un gouverneur et d'un suppléant nommés par chacun des Etats membres. Ce gouverneur est habituellement le Ministre des Finances d'un pays ou le Gouverneur d'une Banque centrale nationale. De ce fait, mettre la pression sur ce type d'institution peut s'avérer des plus efficaces. La pression sur les ministres des finances peut s'exercer par l'intermédiaire des parlements. D'autre part, la pression devrait tout naturellement être exercée par les syndicats des pays qui disposent du plus grand nombre de voix au FMI (par exemple, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne ou le Japon). Le Congrès américain a récemment voté en faveur d'un certain nombre de réformes du FMI (FMI, 2009), une décision qui devrait inciter les syndicats nationaux des autres pays à cibler leurs actions sur leurs propres gouvernements.

Références

CME (2009) « L'éducation au bord du précipice » (Johannesburg, Campagne mondiale pour l'éducation). En anglais.

Groupe des 20 (2009) « The Global Plan for Recovery and Reform » (Londres, G20). En anglais.

LAHT (2009) « Nicaragua Rejects 'Absurd' IMF Demands » (Caracas, Latin American Herald Tribune, 8 juillet 2009). En anglais. <http://laht.com/article.asp?ArticleId=338752&CategoryId=23558>

BIE (2008a) « Evaluation de la conditionnalité structurelle des programmes appuyés par le FMI » (Washington, Bureau indépendant d'évaluation du FMI)

BIE (2008b) « Gouvernance du FMI. Evaluation » (Washington, Bureau indépendant d'évaluation du FMI)

FMI (2001) « Organisation et opérations financières du FMI ». Série de brochures n°45, sixième édition (Washington, Fonds monétaire international)

FMI (2009) « The State of Public Finances: Outlook and Medium-Term Policies After the 2008 Crisis » (Washington, Fonds monétaire international). En anglais.

FMI (2009b) « Le vote du Congrès des Etats-Unis est une avancée majeure pour la réforme et le financement du FMI » (Washington, Bulletin du Fonds monétaire international en ligne, consulté le 23 juin 2009) <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/survey/so/2009/new061809af.pdf>

NYT (2009) « Health Official Resigns Over Cuts » (New York, New York Times, 17 juin 2009, David Jolly). En anglais.

<http://www.nytimes.com/2009/06/18/business/global/18lat.html?ref=business>

Fiche d'information : Le G20

Lorsque le 28 mars 2009 plus de 35 000 personnes ont défilé sous la pluie dans les rues de Londres en arborant le slogan *Put People first* (Faites passer les humains d'abord), elles lançaient un message essentiel aux dirigeants des économies les plus puissantes de la planète en vue de les convaincre d'apporter des réponses plus efficaces à la crise mondiale, et de revendiquer des mesures et des actions dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le changement climatique et l'emploi. Les dirigeants des 20 économies les plus puissantes du globe se sont réunis la semaine suivante à l'occasion du Sommet du G20 à Londres, accueillis par le Premier Ministre britannique Gordon Brown. Ils ont annoncé leur intention de coordonner les plans de relance et d'œuvrer pour l'amélioration des règles financières et le renforcement du FMI. Mais, ils n'ont pris aucune décision portant sur des changements radicaux permettant de transformer le système économique mondial, ni apporté aucune réponse adéquate aux problèmes que connaissent les pays en développement. Les dirigeants ont été d'accord de se réunir à nouveau à Pittsburgh, aux Etats-Unis, les 24 et 25 septembre 2009 – le troisième sommet depuis le début de la crise 12 mois plus tôt. Ils ont clamé qu'ils avaient pris toutes les mesures nécessaires « ça marche », disent-ils. Ils ont également décidé que le G20 devrait remplacer le G8 en tant que forum principal pour débattre des problèmes économiques mondiaux. Les organisations de la société civile contestent vivement le fait que le G20 aurait résolu les problèmes majeurs auxquels la population mondiale fait face, en particulier les plus vulnérables. Néanmoins, le G20 est devenu un forum important pour les économies des pays riches ainsi que pour les principales économies émergentes. Une bonne compréhension de la politique du G20 est donc particulièrement utile aux syndicats afin de leur permettre de trouver des solutions plus efficaces à la crise.

Qui sont les membres du G20 ?

Outre l'Union européenne, les 19 pays suivants sont membres permanents du G20.

- | | |
|--------------|---------------------------|
| 1. Argentine | 11. Japon |
| 2. Australie | 12. Mexique |
| 3. Brésil | 13. Russie |
| 4. Canada | 14. Arabie Saoudite |
| 5. Chine | 15. Afrique du Sud |
| 6. France | 16. Corée du Sud |
| 7. Allemagne | 17. Turquie |
| 8. Inde | 18. Royaume-Uni |
| 9. Indonésie | 19. Etats-Unis d'Amérique |
| 10. Italie | |

Le G20 est présidé par un pays, selon une rotation annuelle. La présidence actuelle (pour 2009) est occupée par le Royaume-Uni, et la Corée du Sud assurera le relais en 2010. Les représentants du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), du Conseil de la stabilité financière (CSF), de l'Organisation des Nations Unies (ONU), du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et de l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ANASE) participent également aux réunions en tant qu'observateurs. Le Sommet de Londres a décidé d'ajouter également l'Organisation internationale du Travail (OIT) au nombre des organisations invitées.

Quelle est l'histoire du G20 ?

Avant le début de la crise financière et économique actuelle, il était plus courant de parler de réunions du G8 plutôt que du G20. Créé en 1975 en tant que G6 (regroupant à l'époque la France, l'Allemagne de l'Ouest, [l'Italie](#), le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis), il s'est développé en G7 en 1978 (avec la participation du Canada) pour se transformer ensuite en G8 en 1988 (lorsque la Russie a rejoint le groupe). Cette réunion annuelle réunit les chefs d'Etat et de gouvernement des huit pays les plus puissants de la planète. Depuis 1977, l'Union européenne participe également de manière régulière aux réunions du Groupe. A l'origine, le G8 a été créé en vue de répondre à la crise pétrolière de 1973 et de décider de solutions communes lors de crises futures. Toutefois, si le G8 se sentait tout à fait capable de plancher sur des questions liées à la sécurité et à l'aide au développement, il n'en demeurait pas moins que les problèmes économiques mondiaux nécessitaient également la création d'un forum plus large, englobant les économies de marché émergentes. C'est ainsi que, à la suite de la crise financière de 1999 et de l'explosion de la bulle des technologies de l'information (IT), le G20 fut créé en tant que réunion annuelle des Ministres des Finances et des Gouverneurs de Banques centrales.

Le G20 regroupe des pays représentant les deux tiers de la population mondiale et 85 pour cent du Produit national brut mondial. Cela ne signifie pas pour autant que les préoccupations de tous les pays en développement ou des pays les moins avancés (PMA) figurent à l'ordre du jour du G20, ces pays ne possédant pas, la plupart du temps, une économie ou une population très importante. En novembre 2008, les chefs d'Etat et de gouvernement du G20 se sont réunis à Washington et ont rédigé un projet de plan d'action en vue de surmonter la crise. Depuis cette réunion, le G20 s'est transformé en un forum majeur de discussion sur la crise, avec une réunion au sommet qui s'est déroulée à Londres en avril 2009 et une nouvelle réunion prévue en septembre 2009 à Pittsburgh en Pennsylvanie (E.-U.) qui rassemblera non seulement des experts financiers mais également les dirigeants politiques eux-mêmes, et ce pour la troisième fois en l'espace de 12 mois (cf. Groupe des 20, 2007, 2008 ; Groupe des 8, 2009). Par ailleurs, la plupart des participants au G20 ont été invités cette année au Sommet du G8, organisé en juillet 2009 à L'Aquila en Italie.

Ce que fait le G20 et ce qu'il ne fait pas.

A Washington, en novembre 2008, les chefs d'Etat et de gouvernement ont conclu un accord sur cinq lignes d'action majeures dont les progrès doivent être évalués (cf. Groupe des 20, 2009). Ces lignes d'actions sont les suivantes :

- Renforcer la transparence et la responsabilité ;
- Favoriser une régulation saine ;
- Promouvoir l'intégrité des marchés financiers ;
- Renforcer la coopération internationale ;
- Réformer les institutions financières internationales.

Le G20 a créé quatre groupes de travail chargés d'examiner ces questions afin de contribuer au développement de programmes plus concrets. Ces groupes de travail ont soumis leur rapport au Sommet du G20 à Londres en avril 2009 et ils continueront à travailler en perspective du Sommet de Pittsburgh qui se tiendra en septembre 2009.

Outre ce qui précède, il est probablement plus facile de décrire les programmes du G20 en mettant en avant les questions qu'ils n'abordent pas. Soulignons, par exemple, qu'il n'existe

aucun projet de transformation radicale du système capitaliste ou des institutions de Bretton Woods. De plus, le programme est principalement axé sur le secteur bancaire plutôt que sur les politiques économiques ou celles liées au marché de l'emploi. Ces éléments forment le volet le plus important de la critique émise par les Fédérations syndicales internationales à l'encontre des communiqués du G20 (cf. CSI et al., 2008 et 2009). Les Fédérations syndicales internationales ont présenté au G20 des déclarations majeures, tant à Washington en novembre 2008 qu'à Londres en avril 2009 (ibid.) et elles feront de même à Pittsburgh.

Bien que ni l'éducation ni l'Education pour tous (EPT) ne figuraient cette année dans les premiers projets de déclaration du G20 au Sommet de Londres, ses dirigeants ont néanmoins réaffirmé leurs engagements en faveur des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), reconnu « la dimension humaine de la crise », et « ont intégré une référence à l'importance de l'éducation et de la formation » (IE, 2009). A cet égard, la récente Déclaration du G8 (Groupe des 8, 2009) va plus loin dans les questions relatives à l'éducation. Elle contient un paragraphe concernant les progrès à réaliser en faveur de l'EPT, déclarant que « investir dans le développement de l'éducation et des compétences est un facteur capital pour une reprise durable après la crise économique actuelle et pour un développement à long terme » (ibid.). Il est donc permis d'espérer que l'éducation se verra accorder toute l'importance qu'elle mérite en tant que facteur essentiel pour le développement des solutions à la crise. Cette déclaration peut offrir une excellente base pour le plaidoyer des syndicats auprès de leurs gouvernements, ainsi que pour leurs déclarations aux médias et la mobilisation du public.

Que s'est-il passé au sommet du G20 à Pittsburgh ?

Les fédérations syndicales mondiales attendaient beaucoup du sommet organisé par le Président Obama en septembre 2010. La «déclaration de Pittsburgh des syndicats mondiaux» invitait les dirigeants mondiaux à faire de l'emploi leur priorité. Investir dans l'éducation et la formation devrait être un élément important de cette priorité (CSI et al. 2009b). Cet effort ont été partiellement atteints lors de réunions entre les syndicats et les délégations qui étaient présents au sommet. A la fin du communiqué élaboré par le G20, un paragraphe mentionne les mesures pour « des emplois de qualité dans le cœur de la reprise » (groupe des 20, 2009). Peut-être que pour cette raison la déclaration ne se réfère pas directement à l'éducation, mais en parle par le biais de la politique du marché du travail. Il est donc par conséquent probable que l'éducation et la formation professionnelles deviendront plus importantes dans les réponses à la crise. Concrètement, il a été décidé d'inviter l'OIT, à réunir ses membres ainsi que les ONG pertinentes à développer une stratégie de formation pour considération au G20 (ibid, p.18). L'IE et ses organisations membres peuvent jouer un rôle important à cet égard, tout en restant bien sûr vigilants concernant leur implication dans l'élaboration de cette stratégie.

Le communiqué mentionne également « le renforcement de l'aide pour les plus vulnérables ». Dans ce paragraphe, les objectifs du Millénaire pour le développement sont confirmés. Toutefois, aucune allusion n'est faite à l'agenda de l'Education pour Tous. Cela peut être interprété comme un pas en arrière après la déclaration élaborée par les dirigeants du G8, qui furent rejoint par 20 autres dirigeants à Aquila, en Italie en juillet 2009.

Que peut-on espérer du G20 dans les années à venir ?

Il est peu probable que le G20 étende son mandat ; il se concentrera plutôt sur la mise en œuvre des lignes d'action sur les questions d'ordre économique et financier sur lesquels il y a accord. Parallèlement à cela, les dirigeants doivent démontrer que les gouvernements

progressent dans le cadre de leur réponse commune à la crise. Les pays du G8 continuent à jouer un rôle prédominant, renforcé par l'intégration de la plupart de leurs partenaires du G20 au dernier Sommet du G8 à L'Aquila en Italie, tout en bénéficiant d'un mandat plus étendu abordant des questions à la fois d'ordre politique et économique. Le discours plus soutenu en faveur de l'éducation dans la Déclaration du dernier Sommet du G8 (Groupe des 8, 2009) donne l'espoir que l'éducation pourrait figurer plus en évidence dans l'agenda mondial pour la reprise économique. Cet espoir semble maintenant déjoué par la réunion du G20 à Pittsburgh. Alors que l'OIT est invitée à développer une stratégie de formation en réponse à une demande du G20, l'Education pour Tous ne figure toujours pas à l'agenda. Les gouvernements des pays du G20 devraient être mis sous pression afin de prendre des décisions plus sérieuses lors de leur prochaine réunion, qui se tiendra conjointement avec le G8, au Canada en juin 2010.

Références

IE (2009) « Les promesses du G20 doivent être suivies d'actions concrètes. Déclaration du Secrétaire général de l'IE » (Bruxelles, IE, 3 avril 2009) www.ei-ie.org/fr/news/show.php?id=881&theme=rights&country=global

Groupe des 8 (2009) « Responsible Leadership For A Sustainable Future » (L'Aquila, 8 juillet 2009). En anglais.

Groupe des 20 (2007) « The Group of Twenty: A History ». En anglais.

Groupe des 20 (2008) « Declaration. Summit of Financial Markets and the World Economy » (Washington, 15 novembre 2008). En anglais.

CSI, TUAC et Global Unions (2008). « Déclaration syndicale internationale de Washington » (Bruxelles, Confédération syndicale internationale ; Paris, Comité syndical consultatif auprès de l'OCDE ; Global Unions)

CSI, TUAC et Global Unions (2009). CSI, TUAC et Global Unions (2009). « Déclaration syndicale internationale de Londres » (Bruxelles, Confédération syndicale internationale ; Paris, Comité syndical consultatif auprès de l'OCDE ; Global Unions)

Fiche d'information : Les relances budgétaires

En temps de crise, la pire crainte que peuvent avoir les économistes est de voir la population cesser de dépenser de l'argent. Autrement dit, pour maintenir et accroître les taux d'investissement, l'économie capitaliste moderne mise sur le fait que le consommateur achètera aux producteurs. En conséquence, les travailleurs perçoivent un salaire, l'Etat peut taxer ses citoyens, et un certain niveau de vie peut être maintenu. Ce qui explique les efforts très importants consentis par les gouvernements pour atténuer les effets néfastes de la crise financière, notamment via l'élaboration de ce que l'on appelle « les mesures de relance budgétaire ».

Qu'est-ce qu'une relance budgétaire ?

En économie publique (la relation entre les politiques et l'économie), il existe globalement trois possibilités permettant d'augmenter les dépenses des consommateurs : les stabilisateurs automatiques, la politique monétaire et les mesures de relance budgétaire.

Les « stabilisateurs automatiques » constituent l'une des clés de voûte de tout Etat-providence. Ces instruments ne sont pas directement liés à des décisions politiques immédiates, mais ils représentent des moyens par lesquels les gouvernements ont la capacité de transférer de l'argent au citoyen. Citons, à titre d'exemple, les transferts destinés à garantir le bien-être social, tels que les allocations de chômage ou l'assurance maladie. Ces instruments sont qualifiés de stabilisateurs dans la mesure où ils stimulent l'économie en permettant aux personnes en proie à des problèmes de santé ou d'emploi de continuer à consommer via, par exemple, l'octroi d'une indemnisation de chômage complète qui continue d'augmenter en dépit du fait que le taux de chômage soit en hausse.

Une « politique monétaire » est habituellement mise en place et gérée par les Banques centrales, et consiste par exemple à offrir des prêts bancaires plus avantageux grâce à une diminution des taux d'intérêt. L'idée consiste à inciter les citoyens à emprunter plus facilement de l'argent en vue de faire des investissements, et à stimuler par conséquent l'économie.

La troisième option est la « relance budgétaire », qui se traduit par une diminution des taxes ou une augmentation des dépenses des gouvernements dans le but de remplir l'escarcelle du citoyen (pour une étude plus approfondie sur les mesures de relance budgétaire, voir Elmendorf et al., 2008). Il est démontré que lorsque le citoyen dispose de plus d'argent, il augmente également ses dépenses en biens de consommation tels que la nourriture ou les appareils électroniques. Les mesures de relance budgétaire varient d'un pays à l'autre dans le monde, étant donné que les économies diffèrent et que certains secteurs risquent d'être plus durement touchés que d'autres. En effet, ces mesures de relance ciblent généralement certaines entreprises ou un groupe d'individus. Habituellement, les gouvernements s'alignent sur des théories économiques qui préconisent que les mesures de relance budgétaire soient lancées au moment opportun, ciblées et contiennent idéalement des projets viables permettant de garantir la santé fiscale à long terme (Economist, 2008).

Quels sont les pays ayant pris des mesures de relance budgétaire ?

L'Union européenne (UE) a conclu un accord avec ses Etats membres portant sur une dépense de 1,5 pour cent de l'ensemble des PIB de 2009 réunis, soit 200 milliards € consacrés à des « mesures de relance budgétaire ». L'Institut syndical européen (ISE) a

calculé que ce montant n'était pas suffisant et qu'en réalité les Etats membres ne dépensaient qu'un seul pour cent de leurs PIB réunis, tout en prévoyant une provision pour 2010 ne s'élevant plus qu'à 0,6 pour cent à peine du PIB. Ces chiffres sont loin de correspondre à la baisse de 6 à 7 points de pourcentage prévue cette année dans les PIB combinés (Watt, 2009).

Les Etats-Unis possèdent le plan de relance budgétaire le plus important au monde en termes de montant total en dollars, connu sous le nom de American Recovery and Reinvestment Act (ARRA), la loi américaine sur la reprise économique et le réinvestissement. Cette dernière correspond à un montant total s'élevant à 787 milliards de dollars américains, dont 212 milliards concernent les diminutions de taxes et 575 milliards l'accroissement des dépenses du gouvernement. Toutefois, ce plan de relance fédéral est contrebalancé par une réduction des dépenses au niveau des gouvernements des Etats, lesquels sont confrontés à une diminution des recettes publiques tout en étant tenus de maintenir leur équilibre budgétaire annuel. La Russie a également prévu un plan de relance budgétaire à hauteur de 10 pour cent de son PIB. Cette initiative a conduit à une discussion avec le Fonds monétaire international (FMI), qui préconise un plan de relance de moindre envergure (FMI, 2009). Avec 14 pour cent de son PIB, le plan de relance chinois semble être le plus important au monde en termes de pourcentage et est principalement orienté sur les infrastructures (Economist, 2009).

Comment les mesures de relance budgétaire sont-elles financées ?

Les membres du Congrès américain ont déclaré que « la relance ne nécessitait aucun financement ». En effet, la logique sous-jacente à une relance veut que la croissance économique et les impôts qu'elle générera soient suffisants pour permettre son autofinancement. A court terme cependant les déficits fiscaux dans les budgets nationaux s'accroissent en vue de financer les plans de relance. En pratique, les mesures de relance budgétaire ne consistent pas, en général, à apporter directement de l'argent « neuf » au citoyen. Au contraire, les gouvernements mettent à disposition les ressources prévues pour les années à venir afin de pouvoir augmenter leurs dépenses immédiatement. Autrement dit, les dépenses consacrées à la relance budgétaire sont en grande partie puisées dans les ressources dont devraient normalement bénéficier les générations futures. C'est pourquoi il a été souligné que les mesures de relance budgétaire devaient être accompagnées de projets portant sur un examen des budgets futurs (Bruegel, 2009). A titre d'exemple, en Europe, les gouvernements doivent se convaincre mutuellement des raisons qui les amènent à contourner leur accord de maintenir leur déficit budgétaire à hauteur de 3 pour cent maximum du PIB.

Quel est lien entre les relances budgétaires et l'éducation ?

Le plan de relance budgétaire américain illustre parfaitement ce lien. Il prévoit un investissement d'un peu plus de 130 milliards de dollars dans le secteur de l'éducation en vue d'améliorer les résultats scolaires, sauvegarder l'emploi du personnel enseignant et permettre aux élèves d'avoir accès aux études supérieures. La raison essentielle justifiant ce lien entre la relance budgétaire et l'éducation repose sur le rôle important que joue cette dernière dans la croissance économique. En effet, les solutions à la crise financière et économique défendues par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) consistent à mettre en œuvre une stratégie à court terme permettant de stimuler l'économie ainsi qu'une stratégie à long terme garantissant une croissance économique durable. L'éducation et l'innovation jouent un rôle dans cette seconde stratégie.

Ce qui ne signifie pas pour autant qu'à court terme les investissements dans l'éducation ne puissent également engendrer des effets positifs. En défendant l'emploi des enseignants et celui des autres employés du secteur de l'éducation, le taux de chômage dans chaque communauté augmente moins vite et les citoyens bénéficient d'une stabilité salariale leur permettant de subvenir aux besoins du ménage et de continuer à effectuer des dépenses d'argent dans l'économie. En Europe, toutefois, les dépenses dans le secteur de l'éducation se limitent principalement aux investissements dans la recherche et le développement plutôt que dans l'éducation (publique), les enseignants et le personnel administratif.

Références

- Bruegel (2009) « Policy Brief on A European Recovery Programme » (Bruxelles, Bruegel). En anglais.
- Elmendorf, D.W. and Furman, J. (2008) « If, When, How: A Primer on Fiscal Stimulus' » (Washington, Brookings Institution). En anglais.
- FMI (2009) « Statement by the IMF Mission to the Russian Federation. Communiqué de presse 09/193 » (Washington, Fonds monétaire international). En anglais.
- OCDE (2009) « Réponse stratégique de l'OCDE à la crise financière et économique » (Paris, Organisation de coopération et de développement économiques)
- The Economist (2008) « The Next Front Is Fiscal » (Londres, The Economist, 30 octobre 2008). En anglais.
- The Economist (2009) « Got a Light? » (Londres, The Economist, 12 mars 2009). En anglais.
- Watt, A. (2009) « A Quantum of Solace? An Assessment of Fiscal Stimulus Packages by EU Member States in Response to the Economic Crisis » (Bruxelles, Institut syndical européen)

Argumentation : Maintenir ou augmenter le salaire des enseignants ?

Dans une analyse basée sur des données publiques, le Pôle de Dakar arrive à la conclusion qu'une moyenne de 70 pour cent des budgets pour l'enseignement primaire sont consacrés au paiement des salaires des enseignants (Pôle de Dakar, 2009). Aussi est-il difficile d'imaginer que les restrictions budgétaires en temps de crise n'affecteront pas le salaire des enseignants.

On peut s'attendre à des restrictions budgétaires pour deux raisons : tout d'abord, afin d'éviter l'effondrement des économies, les gouvernements ont déjà augmenté leurs dépenses en vue d'en assurer le bon fonctionnement. Toutefois, ces dépenses s'effectuent sous la forme de capitaux injectés dans les banques et les grandes entreprises, dans les plans de relance et sous la forme d'une augmentation des prestations liées au bien-être social, dépenses qui se sont tout à coup transformées en lignes budgétaires prioritaires. De plus, les recettes fiscales pour 2009 et 2010 risquent fort d'être moins élevées que celles des années précédentes en raison de l'augmentation du taux de chômage et des investissements. Cette situation devrait intéresser les syndicats dans la mesure où, dans un même temps, ils élaborent des propositions de politiques pour de meilleures conditions de travail et un salaire décent, tout en menant des négociations et des campagnes dans ce cadre.

Toutes les procédures qui ont pris tant d'années pour aboutir à une augmentation du salaire des enseignants seront subitement mises à mal. Plusieurs pays ont déjà imposé une diminution massive, voire le gel, des salaires tandis que d'autres ont annoncé des propositions allant dans ce sens. Il apparaît de plus en plus clairement que, malgré la crise, les syndicats ont d'excellentes raisons de vouloir maintenir ou augmenter les salaires des enseignants, considérant qu'il s'agit-là de mesures permettant de surmonter la crise. Ce feuillet d'argumentation sur le salaire des enseignants a pour objectif d'apporter des éléments permettant d'alimenter ce débat.

Le contexte entourant les discussions sur les salaires des enseignants

Les discussions concernant les salaires des enseignants doivent être replacées dans leur contexte. Disons plutôt qu'il est indispensable d'analyser cette situation dans une perspective tenant compte des problèmes plus larges qui touchent les enseignants. La motivation, les attentes et le respect des enseignants qui forment habituellement les bases de la négociation collective, sont autant de facteurs ne dépendant pas uniquement des salaires. L'environnement de travail, la direction des écoles ou les possibilités de développement professionnel sont des facteurs tout aussi importants, voire plus importants encore à l'heure actuelle, pour l'amélioration de la vie professionnelle des enseignants. Les négociations portant sur les salaires des enseignants peuvent également être orientées sur les inégalités qui existent au sein du corps professoral. Les inégalités importantes qui existent entre les différentes régions ou pays, entre les femmes et les hommes, entre les enseignants contractuels et ceux qui bénéficient d'une certaine forme de titularisation, sont également des facteurs contextuels qui orientent les discussions sur l'évolution des salaires.

Tous ces éléments étant au centre des préoccupations des enseignants, ils sont analysés et mis sur la table par les enseignants et les syndicats de l'enseignement lors des négociations. Il est dès lors crucial que les discussions portant sur les rémunérations aient lieu dans le cadre d'un accord bipartite ou tripartite, conformément aux normes internationales du dialogue social. Les syndicats jouent un rôle important en intégrant aux discussions une

dimension sociale, laquelle reste intrinsèquement liée aux besoins de la profession. Pratiquement, dans le contexte de la crise, les questions sociales ont été mieux cernées lorsque les syndicats ont été impliqués dans le développement des solutions (Watt, 2009).

Les salaires et les structures de carrière des enseignants dépendent en grande partie de leur statut professionnel. Il existe des possibilités d'augmenter le salaire en évoluant soit au sein d'une même catégorie professionnelle (échelle salariale horizontale), soit entre différentes catégories professionnelles (échelle salariale verticale). La conception de ces échelles salariales basées sur le développement et les qualifications professionnels intéressent tout particulièrement les syndicats d'enseignants.

Les salaires constituent la meilleure mesure de relance

L'exemple des Etats-Unis illustre parfaitement comment les salaires peuvent être favorisés par l'intermédiaire d'une relance budgétaire. Le plan américain pour la reprise économique prévoit un investissement de plus de 130 milliards de dollars dans le secteur de l'éducation (cf. fiche d'information sur les relances budgétaires). Une partie de cette somme sera investie dans des enseignants de qualité, de manière à pouvoir stimuler directement l'économie. En investissant dans l'emploi et en particulier dans les emplois stables du secteur de l'éducation, les gouvernements sont en mesure de stimuler la consommation. Et par conséquent, ce type de relance budgétaire contribuera à relancer l'économie, élément essentiel en période de crise.

L'économie nécessite de rendre la carrière d'enseignant plus attrayante.

En veillant à offrir des salaires décents, il est possible de procéder au recrutement de candidats valables qui, en raison de la crise, sont susceptibles de n'avoir pour autre alternative que le chômage ou la poursuite de leurs activités dans des emplois précaires. Cette démarche s'avère particulièrement pertinente étant donné que tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement la pénurie d'enseignants est déjà une réalité ou menace de le devenir. Il est nécessaire de rendre la profession d'enseignant plus attrayante aux yeux des candidats d'excellente qualité, en vue de maintenir et de renforcer les capacités dans le secteur de l'éducation. Le degré d'attrait dépend en partie du niveau des salaires proposés aux enseignants.

L'heure est venue d'attirer de nouveaux enseignants

Afin de recruter des enseignants motivés et d'excellente qualité, il est nécessaire que ceux-ci bénéficient d'un niveau de rémunération comparable à celui que perçoivent les professionnels ayant des qualifications de même valeur dans d'autres secteurs. Il s'agit-là d'un principe mis en exergue dans la Recommandation conjointe de l'OIT et de l'UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant (cf. OIT/UNESCO, 1966, cité plus loin dans le texte). Ce principe n'est cependant toujours pas appliqué dans la majorité des pays en raison d'une dévalorisation croissante du statut social de la profession enseignante qui se poursuivra dans les années à venir, comme en témoigne le niveau des salaires dans le secteur public par rapport à d'autres professions. (IE, 2006). Plusieurs enquêtes sur les ménages révèlent que les salaires des enseignants du primaire sont en général inférieurs à ceux que perçoivent les professionnels tels que les ingénieurs, ou même les employés de banque ou les chauffeurs de bus (UBS, 2006). Ce cas de figure se confirme également en Europe, où il est également démontré que le salaire des enseignants reste inférieur à celui des médecins (Galgóczi et al., 2009).

L'éducation de qualité : un instrument de lutte contre le chômage

L'investissement dans l'éducation permet de lutter contre le chômage de deux manières. Tout d'abord, les jeunes ont tendance à prolonger leur parcours scolaire en raison de la pénurie d'emplois. Dès lors, le renforcement des capacités dans l'enseignement professionnel et l'enseignement supérieur peut constituer un investissement stratégique judicieux. Dans la mesure où les personnes possédant des qualifications élevées ont plus de chances de trouver non seulement un emploi, mais également un emploi qui entre généralement dans des catégories supérieures d'imposition, ce facteur peut se révéler profitable pour l'économie à long terme. Dans les secteurs où la reprise de l'emploi semble peu probable (l'industrie lourde) ainsi que dans ceux où l'emploi fait l'objet de restructuration (industrie automobile), une formation ciblée pourra également créer de l'emploi à court terme. Deuxièmement, le fait de pouvoir engager des enseignants recrutés parmi des personnes qualifiées ayant été victimes de licenciements permet d'avoir un effet direct sur la diminution du taux de chômage.

L'Education pour tous nécessite de proposer une carrière d'enseignant attrayante.

A travers le monde, 18 millions d'enseignants sont nécessaires pour parvenir à l'objectif de l'éducation primaire universelle d'ici 2015 (GHN de l'EPT, 2008). Cette pénurie n'a cependant pas encore eu les répercussions souhaitées sur le salaire des enseignants. Et bien souvent, la solution pour y remédier consiste à engager des enseignants ne possédant que peu ou pas de qualifications, ou à recruter des enseignants sous le régime d'un contrat à court terme (UNESCO, 2009). De même, le Pôle de Dakar (2009) constate que les salaires des enseignants ont été diminués et qu'ils continueront à l'être dans le but de pouvoir engager un plus grand nombre d'enseignants.

Il est donc permis de se demander si les objectifs de l'Education pour tous (EPT) pourront être atteints à long terme. Engager des enseignants peu ou pas qualifiés ne contribue pas à garantir la qualité de l'éducation. L'une des causes importantes de ce problème est que la Banque mondiale a fixé une norme s'appliquant au salaire des enseignants correspondant à 3,5 fois le PIB par tête d'habitant (Banque mondiale, 2003). Cette décision a conduit à des situations où, dans certains pays, les enseignants perçoivent un salaire qui se situe en dessous du seuil de pauvreté ou du coût de la vie. Cette situation est pire encore pour les enseignants contractuels, lesquels gagnent un salaire inférieur de 40 à 60 pour cent par rapport au salaire moyen des enseignants qualifiés (IE, 2007). Par ailleurs, ces politiques excluent toute possibilité de négociations collectives menées par les syndicats, ou de contrôle démocratique exercé par les parlements ou les électeurs. Elles sont également en contradiction directe avec les normes internationales telles que celles mises en exergue dans les recommandations concernant la condition du personnel enseignant (cf. OIT/UNESCO, 1966 ; UNESCO, 1997). Aussi reste-t-il beaucoup de travail à accomplir en vue de convaincre les institutions financières internationales et les pays donateurs de mettre un terme au plafonnement des salaires des enseignants.

Arguments contre le Produit intérieur brut

Etant donné que le Produit intérieur brut (PIB) affiche une baisse partout dans le monde, les gouvernements sont susceptibles d'affirmer que les salaires des enseignants devraient refléter cette baisse. Cet argument est erroné dans la mesure où il n'existe aucun lien avantageux pour les salaires des enseignants par rapport au PIB. Au contraire, il semblerait que cette corrélation ait toujours été négative jusqu'à ce jour.

Les statistiques de l'OCDE démontrent que dans 15 pays, les salaires des enseignants ont enregistré une baisse alors même que l'on observait une croissance du PIB par habitant dans tous les pays de l'OCDE, sauf trois (OCDE, 2002). Autre problème plus important encore, dans les pays africains, le Pôle de Dakar (2009) a constaté que le salaire des enseignants affichait une baisse depuis ces trente dernières années, un phénomène dû en partie à la volonté de la Banque mondiale de plafonner le salaire des enseignants à 3,5 fois le PIB par habitant, c'est-à-dire beaucoup moins que les salaires actuels dans bon nombre de pays. En conséquence, vu que les salaires ont déjà enregistré une relative diminution par rapport à une croissance du PIB, il n'y a aucune raison pour que ceux-ci continuent de baisser pendant la récession puisque les gouvernements n'ont pas procédé à l'augmentation des salaires en fonction de la croissance du PIB dans le passé.

Les Recommandations concernant la condition du personnel enseignant en tant que référence

La plupart des arguments pertinents utilisables lors d'une discussion sur les salaires des enseignants figurent dans les normes internationales telles que « la Recommandation conjointe OIT/UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant », commémorée le 5 octobre de chaque année à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants. Cette recommandation définit quelques principes de base mais néanmoins importants.

Les traitements des enseignants devraient :

- *Être à la mesure de l'importance que la fonction enseignante et, par conséquent, ceux qui l'exercent revêtent pour la société, aussi bien que des responsabilités de toute nature qui incombent à l'enseignant dès son entrée en fonction ;*
- *Soutenir avantageusement la comparaison avec ceux d'autres professions qui exigent des qualifications analogues ou équivalentes ;*
- *Assurer aux enseignants un niveau de vie raisonnable pour eux-mêmes et pour leur famille, ainsi que les moyens d'améliorer leurs qualifications professionnelles en développant leurs connaissances et en enrichissant leur culture ; et*
- *Tenir compte du fait que certains postes exigent une plus grande expérience et des qualifications plus élevées et comportent des responsabilités plus étendues (OIT/UNESCO, 1966, art. 115).*

Des normes similaires sont mises en avant dans celle plus spécifique de l'UNESCO en 1997, la « Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur ». Elle ajoute que les traitements des enseignants devraient :

- *être versés régulièrement et ponctuellement ; et*
- *être révisés régulièrement pour tenir compte de différents facteurs tels que la hausse du coût de la vie, l'amélioration générale du niveau de vie résultant de gains de productivité, ou une hausse générale des salaires et des traitements (UNESCO, 1997, art. 57).*

Références

IE (2006) « Rapport au CEART, le Comité d'experts sur l'application de la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant » (Bruxelles, Internationale de l'Education)

- IE (2007) « Teacher Supply, Recruitment and Retention in Six Anglophone Sub-Saharan African Countries . A Report on a Survey conducted by EI in The Gambia, Kenya, Lesotho, Tanzania, Uganda and Zambia » (Bruxelles, Internationale de l'Education). En anglais.
- Galgóczy, B. et Glassner, V. (2008) « Comparative Study of Teachers' Pay in Europe » (Bruxelles, Internationale de l'Education ; Bruxelles, Institut syndical européen). En anglais.
- GHN sur l'EPT (2008) « Déclaration d'Oslo. *Agir ensemble* » (Oslo, Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous de l'UNESCO)
- OIT/UNESCO (1966) « Recommandation concernant la condition du personnel enseignant » (Genève, Organisation internationale du Travail ; Paris, UNESCO)
- Pôle de Dakar (2009) « Rémunération des enseignants et extension de la scolarisation : une relation centrale » (Dakar, Pôle de Dakar)
- OCDE (2002) « Regards sur l'éducation 2002 (Paris, Organisation de coopération et de développement économiques)
- UBS (2006) « Prix et salaires. Une comparaison du pouvoir d'achat dans le monde » (Zurich, UBS)
- UNESCO (1997) « Recommandation concernant la condition du personnel enseignant de l'enseignement supérieur » (Paris, UNESCO)
- UNESCO (2008) « Rapport mondial de suivi 2009 » (Paris, UNESCO)
- Banque mondiale (2003) « Achieving Universal Primary Education by 2015. A Chance For Every Child » (Washington, Banque mondiale). En anglais.
- Watt, A. (2009) « A Quantum of Solace? An Assessment of Fiscal Stimulus Packages by EU Member States in Response to the Economic Crisis » (Bruxelles, Institut syndical européen)

Fiche d'information : Le rôle des syndicats

D'aucun prétendent que le déséquilibre entre le pouvoir de négociation des employés et celui des employeurs constitue l'une des causes fondamentales de l'émergence de la crise, une situation qui devrait changer à l'avenir (Blackwell, 2009). De ce fait, il aurait fallu accorder un rôle plus important aux syndicats dans le passé et il est indispensable qu'ils deviennent des acteurs essentiels à l'avenir.

Dans les pays où les syndicats ont été impliqués dans la préparation des réponses à la crise financière, une dimension sociale a été intégrée dans les politiques concernant la crise (Watt, 2009). Il est clair que les syndicats doivent jouer un rôle actif s'ils souhaitent que les réponses à la crise aillent au-delà d'une politique monétaire, et prévoir des programmes visant à garantir une économie durable qui tiennent compte des aspects sociaux, afin de réaliser ainsi un équilibre entre les intérêts à court terme et ceux à long terme. Dans ce cadre, les syndicats devront assurer la protection et le renforcement du droit à l'éducation. En tant que représentants des travailleurs et des travailleuses, les syndicats sont en mesure d'assurer ce rôle efficacement grâce à la priorité qu'ils accordent aux problèmes, aux opinions et aux motivations de leurs membres.

Qui prend les décisions en vue de surmonter la crise financière ?

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a adopté un pacte tripartite pour l'emploi (OIT, 2009) lors de son Sommet mondial pour l'emploi en juin 2009, lequel comprend un programme pour la reprise mondiale soutenu par les gouvernements, les syndicats et les employeurs. Son message est très clair : accorder la priorité au travail décent dans le but d'assainir l'économie ne sera possible que par l'intermédiaire d'un dialogue social basé sur une négociation tripartite (ibid.). En effet, dans bon nombre de pays, les syndicats, les gouvernements et les employeurs élaborent ensemble les politiques sociales et économiques, quelquefois dans le cadre de structures de coopération officielle. Sur le plan international, les mesures urgentes prises par les fédérations syndicales internationales ont intégré l'emploi et les questions sociales aux programmes (CGU, 2009).

Néanmoins, tant au niveau national qu'international, des problèmes existent toujours concernant l'intégration permanente des syndicats et de la société civile. Ainsi, dans sa récente déclaration lors de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique qui a eu lieu en juin 2009, la Confédération syndicale internationale (CSI) revendique une meilleure intégration des syndicats (CSI, 2009). Afin de stimuler l'élan vers l'action concrète, les syndicats se doivent d'adopter des stratégies efficaces, cibler les bons intervenants et posséder les bonnes informations. Les multiples entités semi- ou non gouvernementales qui sont impliquées peuvent être mobilisées ou influencées au moyen d'une stratégie efficace. Il s'agit des agences de planification socio-économique, les Ministères des Finances, les académies, ainsi que les militants et leurs organisations.

Quelles sont les forces des syndicats ?

Les syndicats ont une connaissance approfondie des conséquences sociales engendrées par les politiques économiques. En effet, le travail quotidien de chaque syndicat de l'enseignement consiste à évaluer l'impact des politiques gouvernementales et éducatives sur leurs membres. A partir de ces évaluations, les syndicats proposent des politiques et avancent des contre-propositions dans le but d'améliorer les conditions de travail et le statut social des enseignants et des travailleurs de l'éducation. Aussi les syndicats sont-ils en

mesure d'évaluer mieux que quiconque les répercussions potentielles des politiques liées à la crise. À leur tour, les gouvernements ont besoin de ces éléments d'information afin de pouvoir renforcer l'efficacité de leurs stratégies.

Afin de présenter des analyses basées sur leurs propres données, il est très facile pour les syndicats de puiser des renseignements auprès de leurs membres qui travaillent en première ligne dans le secteur de l'éducation. Lorsque des propositions de politiques sont présentées par les gouvernements, les syndicats ont la possibilité de consulter leurs membres ou de mener une enquête auprès d'un large échantillon de travailleurs et de travailleuses. Ces informations étant récoltées dans un climat de confiance, il est fort probable qu'elles seront plus fiables que celles obtenues dans le cadre d'autres types de consultation.

Le langage utilisé dans les discours sur la crise financière est souvent technique et difficile à comprendre pour celui ou celle qui ne possède pas un bagage suffisant dans le domaine économique. À l'heure où dans bon nombre de pays les syndicats engagent désormais des économistes qualifiés, les dirigeants syndicaux doivent s'efforcer de formuler et d'analyser ces questions dans un langage de tous les jours, étant donné qu'ils cherchent à impliquer leurs membres dans des débats portant sur les solutions envisageables. En tant que dirigeants, ils ont la capacité d'exposer en langage simple des raisonnements sur des problèmes complexes et de les rendre accessibles à tout un chacun. Une telle démarche contribue à améliorer les politiques et permet également d'obtenir un soutien renforcé aux stratégies efficaces pour la reprise économique.

De plus, dans l'hypothèse où des politiques se révéleraient néfastes pour une large frange de la population, les membres des syndicats peuvent être rapidement mobilisés en vue de passer à l'action. Cette initiative positive est importante dans notre société dans la mesure où elle offre aux citoyens une plate-forme leur permettant non seulement d'exprimer leurs inquiétudes et leurs insatisfactions mais également d'agir, apportant ainsi l'espoir et de nouvelles solutions dans les situations de crise. Des actions telles que les manifestations ou d'autres formes de mobilisation peuvent être entreprises afin d'empêcher que les politiques les plus néfastes ne franchissent le seuil des organes décisionnels des structures politiques que sont par exemple les parlements. En définitive, il ne faut pas oublier que la plupart des politiques sociales ont vu le jour grâce aux campagnes menées en leur faveur par les syndicats et la société civile en général.

Qui peut devenir partenaire des syndicats ?

La crise financière frappe un public beaucoup plus large que celui représenté par les membres directs des syndicats de l'éducation. C'est pour cette raison qu'il est recommandé de créer des alliances afin qu'une voix plus puissante encore puisse s'exprimer au niveau politique. Étant donné que la meilleure collaboration se développe toujours dans un climat où règne la confiance, ces partenariats peuvent s'avérer très utiles dans le cadre de travaux futurs sur des problématiques communes. Les organisations suivantes peuvent être des partenaires intéressants dans le cadre d'un travail en collaboration avec les syndicats de l'enseignement.

- **Les syndicats d'étudiants (et d'élèves)**

Ils ont une histoire et un rôle à jouer similaires à ceux des syndicats de l'éducation. Formés de jeunes gens critiques et engagés très activement, ils analysent en général très tôt les impacts potentiels des crises sur leurs membres afin de se préparer aux appels à

l'action. Leur rôle en fait des partenaires logiques pour travailler en collaboration en vue de s'attaquer de manière frontale à la crise financière.

- **Les associations de parents**

Elles sont également concernées par la qualité et le caractère inclusif de l'éducation. Dans les pays où ils sont organisés efficacement, les parents représentent souvent une voix non négligeable auprès des groupes politiques. En outre, ces associations peuvent faire appel à un public plus large, dans la mesure où il existe de nombreux parents dont les enfants sont en période de scolarité.

- **Les syndicats généraux des travailleurs**

Ils sont en général bien informés et impliqués dans les négociations ou les discussions sur les réponses à apporter à la crise. Ils possèdent une expérience des questions économiques pouvant être utile aux syndicats de l'éducation en l'absence de personnes qualifiées pour en parler. Ils sont également de bons conseillers politiques dans la mesure où ils suivent souvent de très près les discussions au sein des gouvernements, englobant des questions plus larges que celles concernant le secteur de l'éducation. Les syndicats généraux des travailleurs apparaissent donc comme des partenaires naturels pour travailler en collaboration sur les réponses à envisager.

- **Les administrations scolaires et les établissements d'enseignement supérieur**

Ils sont concernés par le maintien de leurs activités et, de fait, par la rétention de leur personnel et de leurs élèves. A l'heure où les budgets font l'objet de restrictions, ils peuvent être utiles dans le cadre de campagnes de lutte contre la diminution des investissements publics dans l'éducation. Les établissements d'enseignement supérieur peuvent également contribuer à mener des recherches sur les impacts négatifs potentiels des politiques, faisant d'eux une source d'information très utile.

- **La Campagne mondiale pour l'éducation (CME)**

Il s'agit d'une coalition formée d'organisations dont l'objectif est d'atténuer les effets de la crise mondiale sur l'éducation, tout en œuvrant en faveur des objectifs de l'Éducation pour tous (EPT). Ces organisations travaillent conjointement en vue d'organiser tout un éventail d'actions telles que la Semaine mondiale d'action en faveur de l'éducation. Au sein de la CME, de nombreuses organisations différentes travaillent conjointement afin de réaliser ces objectifs communs, démontrant ainsi que le partenariat peut fonctionner efficacement. La Journée mondiale d'action de 2010 abordera les conséquences de la crise financière. Pour de plus amples informations, visitez le site www.campaignforeducation.org.

- **Journée mondiale des enseignants**

Il s'agit de l'événement annuel organisé par les syndicats des enseignants et leurs partenaires, célébrant le 5 octobre de chaque année la signature de la Recommandation conjointe de l'OIT et de l'UNESCO de 1966 concernant la condition du personnel enseignant (OIT/UNESCO, 1966). Cette année, le thème spécifique de l'activité sera

consacré à la nécessité d'investir dans les enseignants pour répondre à la crise financière. Pour de plus amples informations sur la Journée mondiale des enseignants 2009, veuillez visiter le site <http://www.ei-ie.org/worldteachersday2009/> (bientôt disponible en français).

Références

Blackwell, R. (2009) « How We Got Here » (Washington, FAT-COI). En anglais.

CGU (2009) « Getting the World to Work » (Bruxelles, Conseil des Global Unions). En anglais.

OIT (2009) « Surmonter la crise : un pacte mondial pour l'emploi » (Genève, OIT)

OIT/UNESCO (1966) « Recommandation concernant la condition du personnel enseignant » (Genève, Organisation internationale du Travail ; Paris, UNESCO)

CSI (2009) « Forger un nouveau consensus mondial pour rétablir la croissance, le développement durable et les emplois décents. Déclaration de la CSI à la Conférence des Nations unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement. New York, 24-26 juin 2009 » (Bruxelles, Confédération syndicale internationale)

Watt, A. (2009) « A Quantum of Solace? An Assessment of Fiscal Stimulus Packages by EU Member States in Response to the Economic Crisis » (Bruxelles, Institut syndical européen). En anglais.

Liste de documents concernant la crise

BBC	British Broadcasting Corporation Terminologie de la crise http://news.bbc.co.uk/2/hi/uk_news/magazine/7642138.stm
CHE	The Chronicle on Higher Education http://chronicle.com/
Economist	The Economist Exposés par pays http://www.economist.com/countries/
Education Week	The Education Week Section consacrée à la crise http://www.edweek.org/ew/collections/financial-crisis/
Euractiv	Euractiv Section Entreprises et Emploi http://www.euractiv.com/en/entreprise-jobs
Financial Times	The Financial Times Section sur la crise financière http://www.ft.com/indepth/global-financial-crisis
OIT	L'Organisation internationale du Travail Sommet sur la crise mondiale de l'emploi http://www.ilo.org/global/About_the_ILO/Media_and_public_information/events/jobssummit/lang--fr/index.htm
FMI	Le Fonds monétaire international Dictionnaires des termes financiers http://www.imf.org/external/np/term/index.asp?index=eng&index_langid=1 Section consacrée à la crise financière http://www.imf.org/external/np/exr/key/finstab.htm Base de données sur les perspectives économiques mondiales http://www.imf.org/external/ns/cs.aspx?id=28
CSI	La Confédération syndicale internationale Site web sur la crise financière http://www.ituc-csi.org/financialcrisis
OCDE	L'Organisation de coopération et de développement économiques Site web consacré à la manière d'agir face à la crise économique et financière http://www.oecd.org/document/24/0,3343,en_2649_201185_41707672_1_1_1,00.html
Stiglitz	Commission Stiglitz sur la crise financière via Project Syndicate http://www.project-syndicate.org/series/11/description
Banque mondiale	La Banque mondiale Section consacrée à la crise financière http://www.worldbank.org/html/extdr/financialcrisis/

Liste des abréviations

ARRA	American Recovery and Reinvestment Act (Loi américaine sur la reprise économique et le réinvestissement)
ANASE	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
CGU	Conseil des Global Unions (Fédérations syndicales internationales)
EPT	Education pour Tous
IE	Internationale de l'Éducation
ISE	Institut syndical européen
FSB	Forum pour la stabilité financière (FSF), rebaptisé Conseil de stabilité financière (CSF)
CME	Campagne mondiale pour l'Éducation
PIB	Produit intérieur brut
GU	Global Unions
FSI	Fédérations syndicales internationales
GHN	Groupe de haut niveau
BID	Banque interaméricaine de développement
OIT	Organisation internationale du Travail
FMI	Fonds monétaire international
BIE	Bureau indépendant d'évaluation du FMI
CSI	Confédération syndicale internationale
LAHT	Latin American Herald Tribune (Le Herald Tribune pour l'Amérique latine)
NCPPE	National Centre for Public Policy and Higher Education
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NYT	New York Times
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
DTS	Droits de tirage spéciaux (instrument monétaire du FMI)
TUAC	Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONU	Organisation des Nations Unies
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Glossaire des expressions

Stabilisateurs économiques

Effet économique de l'Etat-providence qui consiste en des mesures qui ne sont pas liées à des décisions politiques immédiates mais plutôt à la manière dont les gouvernements effectuent des transferts d'argent aux citoyens. Il s'agit notamment des prestations sociales telles que les allocations de chômage ou l'assurance maladie.

Renflouement

Action d'octroyer un capital à une entreprise en difficulté afin de lui éviter la faillite, l'insolvabilité ou la liquidation totale menant à sa fermeture définitive.

Resserrement de crédit

Phénomène apparu lorsque les banques réduisirent considérablement leurs prêts entre elles en raison de l'incertitude quant à la somme d'argent qu'elles possédaient. Cette situation a entraîné l'augmentation des taux d'intérêt des emprunts et des prêts hypothécaires pour le grand public.

Urgence financière

Crise financière existante ou imminente qui menace la survie d'une entreprise ou d'une institution dans ses structures existantes et qui ne peut être atténuée que par le licenciement du personnel titularisé. L'expression est principalement utilisée dans le cadre des universités, lesquelles ont le droit de licencier un professeur titularisé uniquement en période de crise réelle.

Congé sans solde

Congé ou absence temporaire au travail, volontaire ou involontaire. En période de crise, les congés sans solde permettent d'éviter le licenciement du personnel à long terme

Produit intérieur brut (PIB)

Indicateur de base des performances économiques d'un pays, il se définit comme la valeur totale au prix du marché de tous les biens et services finaux créés ou prestés à l'intérieur d'un pays au cours d'une année donnée. Indiquant clairement l'importance de la consommation, l'équation de base pour le calcul du PIB se résume ainsi : $PIB = \text{consommation} + \text{investissements bruts} + \text{dépenses publiques} + (\text{exportations} - \text{importations})$ ou $PIB = C + I + G + (X - M)$.

Progression salariale horizontale

Progression salariale pour les personnes qui se maintiennent dans leur statut professionnel. Elle peut inclure une augmentation annuelle fixe sous forme de compensation ou de bonus, en fonction des performances de travail, mais exclut toute augmentation due à un changement de statut professionnel (par exemple, une promotion liée à une augmentation des qualifications (voir également « [Progression salariale verticale](#) »)).

Inflation

Augmentation générale du prix des biens et des services. Les taux d'inflation calculés pour les pays par les institutions financières internationales se basent sur le prix de ce que l'on appelle « le panier » (une liste standardisée) des biens et des services.

Economie keynésienne

Il s'agit du consensus économique dominant depuis la période suivant immédiatement la seconde Guerre mondiale jusqu'aux années 1980 et qui contribua à la création de l'Etat-providence. Il se base sur la théorie développée à l'époque de la Grande dépression des années 1930 par l'économiste britannique John Maynard Keynes, lequel avançait que l'Etat-providence a la capacité de mettre en place des mesures à effet anticyclique.

Reprise économique en « L »

Lente et longue reprise après une crise économique. Elle tire son nom du graphique qui indique la croissance économique – une baisse de la croissance suivie d'une lente reprise de la croissance – en forme de lettre « L » (voir également « [Reprise économique en "V" »](#)).

Licenciement

Suspension temporaire ou définitive du poste d'un employé ou (le plus souvent) d'un groupe d'employés pour des raisons commerciales telles que la décision de supprimer certains postes considérés comme étant désormais inutiles, un ralentissement dans les affaires commerciales ou une interruption de travail. A l'origine, le terme « licenciement » désignait exclusivement une suspension temporaire de travail en cas de baisse cyclique de la production d'une entreprise. Toutefois, depuis peu, le terme est également utilisé en référence à la suppression définitive d'un emploi (voir également « [Congés sans solde »](#)).

Liquidité

Possibilité de conversion d'un actif par l'intermédiaire de l'achat ou de la vente, sans que ces opérations n'apportent de changements importants quant à son prix ou sa valeur. L'argent ou l'argent liquide constitue la forme la plus aboutie de la liquidité.

Récession

Ralentissement général de l'économie qui s'étend sur le long terme et affecte des facteurs macroéconomiques majeurs tels que l'emploi, l'investissement, les dépenses du gouvernement et les recettes fiscales. En règle générale, une récession se caractérise par une chute du PIB durant deux trimestres consécutifs (six mois). Il existe cependant une certaine polémique autour de la définition d'une récession dans la mesure où l'emploi du terme demeure délicat au niveau politique.

Prêts hypothécaires à risque (les « subprimes »)

Dans de nombreux pays, (principalement les Etats-Unis) les crédits, notamment les prêts hypothécaires, ont été accordés à des personnes susceptibles de ne pas pouvoir procéder au remboursement. Ces types de crédit sont qualifiés de prêts « à risque » dans la mesure où il n'existe aucune garantie de remboursement. Lorsque trop de prêts ne sont plus remboursés en raison d'une instabilité économique, ceux-ci risquent de provoquer des complications dans d'autres marchés de crédit. D'où le fait que de nombreux analystes identifient les causes de la crise financière dans le « resserrement du crédit » engendré par ces prêts hypothécaires à risque, lesquels ont été « emballés » sous d'autres titres pour être revendus ensuite en tant qu'actifs préférentiels jusqu'en 2007, époque à laquelle les institutions financières ont tout à coup réalisé qu'elles n'étaient plus en mesure de pouvoir manipuler de tels « actifs toxiques ».

Reprise économique en « V »

Reprise rapide et de courte durée après une crise économique. Elle tire son nom du graphique indiquant une croissance économique – une baisse de la croissance immédiatement suivie d'un retour à une croissance normale – ayant la forme de la lettre « V » (voir également « [Reprise en "L" »](#)).

Progression salariale verticale

Progression salariale pour les personnes évoluant vers un statut professionnel supérieur. Elle concerne notamment les modifications dues à une augmentation des qualifications ou une promotion due aux compétences, mais exclut toute augmentation au sein du même statut professionnel (par exemple, les boni annuels, voir « [Progression salariale horizontale](#) »).

Plafonnement des salaires

Rémunération maximale dans une tranche de salaires déterminée. Un plafonnement des salaires au niveau du budget public peut être imposé par le Parlement ou occasionnellement par certains accords internationaux. A titre d'exemple, le Fonds monétaire international (FMI) a imposé un plafonnement des salaires dans ses accords de prêts, qui a entraîné des conséquences sur le salaire des enseignants (voir fiche d'information sur le FMI).

Mobilisation: Stratégie pour vaincre la crise au sein des syndicats d'enseignants

Contexte

Quelles que soient les bonnes ou les mauvaises nouvelles que les médias nous relatent à propos de la crise, l'éducation souffre toujours des mesures prises depuis le début de la crise économique et financière mondiale. Ces dernières ont un impact sur les enseignants et les syndicats d'enseignants à tous les niveaux de l'éducation.

Un séminaire de haut niveau organisé en septembre 2009 à l'intention des dirigeants des syndicats d'enseignants d'Europe centrale et de l'est (CEE) et d'Asie centrale a généré des résultats très utiles sous la forme d'une stratégie permettant aux syndicats d'enseignants de ces régions de lutter contre la crise. Les idées proposées lors du séminaire de haut niveau ont depuis été développées pour donner naissance à une stratégie syndicale élargie, d'une portée plus générale et particulièrement utile pour nous aider dans notre travail syndical en ces temps de crise.

C'est l'un des résultats les plus concrets de la Campagne de l'IE *Levez la main pour l'Education*, à laquelle les syndicats affiliés ont contribué de façon constructive.

Quel devrait-être le but d'une stratégie ?

Dans le monde entier, les enseignants n'ont pas tous le même statut. Les conditions de travail médiocres et les rémunérations inadéquates sont des problèmes que l'on affrontait quotidiennement avant les débuts de la crise financière et économique mondiale. Avec la crise, la situation s'est aggravée de manière plus ou moins importante à travers la planète. Un certain nombre d'enseignants et de professeurs d'université ont dû augmenter leurs heures de travail, sont confrontés à des classes plus nombreuses, à des réductions de salaire ou de retraite, à une diminution des avantages sociaux, ainsi qu'à des licenciements, entre autres événements de même type. Avec la réduction des budgets de l'éducation, les enseignants et enseignantes ne sont pas les seuls à subir les conséquences de cette crise. En effet, les élèves et les nouvelles générations ressentiront également les répercussions de la crise au cours des prochaines années.

C'est pourquoi nous menons notre mission syndicale en recourant à des recettes - qui ont fait leurs preuves - de négociation et de représentation de nos enseignant(e)s et universitaires. *Ainsi, pourquoi est-il nécessaire d'adopter une stratégie ?* Cette stratégie permet de se concentrer sur le travail même des syndicats d'enseignants. Elle vise surtout à partager les bonnes pratiques entre les dirigeants des syndicats d'enseignants, et permet de nous inciter à penser à des méthodes qui ont fonctionné chez les autres, mais que nous n'avons pas encore tentées. Cette stratégie entend *renforcer* les enseignant(e)s ainsi que les syndicats d'enseignants. L'objectif est de protéger la condition et les droits des enseignants en plaidant le fait que l'éducation est la clé pour sortir de la crise. Elle peut se révéler utile pour le travail des syndicats aux niveaux international, régional, national et local, et pourra être davantage développée dans ces contextes.

Le rôle des syndicats

La crise financière s'est accentuée par le déséquilibre entre le pouvoir de négociation des employés et celui des employeurs, qui a ensuite engendré une crise *économique* encore plus grave. Afin de surmonter cette crise, les syndicats ont ainsi besoin de renforcer leurs pouvoirs de négociation afin de combler ce déséquilibre entre les deux parties. Les bonnes pratiques au niveau international doivent être étendues à tous les niveaux de notre

travail. En juillet, l'Organisation internationale du Travail a adopté un pacte tripartite pour l'emploi intitulé *Programme pour la reprise mondiale*. Ce dernier implique les gouvernements, les syndicats et le patronat et explicite le rôle clé des syndicats. Ceci doit constituer un moteur vital pour conduire notre action. Dans les cas où les syndicats ont été impliqués dans la mise en place de solutions à la crise, ceci a permis d'inclure la dimension sociale dans les politiques et les mesures de réponse à la crise. A cet égard, notre rôle est clair.

Les syndicats ont des *forces* particulières. En général, les syndicats ont un point de vue spécifique sur les effets sociaux de la politique économique et ont la capacité de faire des contre-propositions aux mesures gouvernementales, sur la base de leurs propres recherches. En tant que syndicats d'enseignants, nous avons notre propre opinion au regard de l'impact de la politique économique sur l'éducation et nous sommes capables de connaître les points de vue des affiliés luttant en première ligne en faveur de l'éducation. En tant que syndicalistes, nous sommes capables d'expliquer des concepts complexes dans la langue de tous les jours et nous pouvons engager les éducateurs dans des débats sur les solutions éventuelles à l'impact de la crise.

Expliquons clairement aux gouvernements le but de notre combat !

Il est nécessaire que nous exposions clairement à nos gouvernements les objectifs de notre lutte. *L'accès équitable à une éducation de haute qualité* constitue l'un de ces objectifs, en lien avec les objectifs sociétaux et les conditions de travail. Ce dernier peut être mis en avant en plaidant en faveur d'une bonne formation des enseignants, en luttant contre la privatisation des écoles publiques si nécessaire (pour que la privatisation ne devienne pas la réponse à la crise), et en promouvant la valeur de l'enseignement public.

L'importance générale de l'investissement dans l'éducation à long terme représente un autre objectif. Il doit être utilisé en toile de fond de l'argumentation en faveur de l'augmentation ou du maintien des salaires des enseignant(e)s. Cet objectif doit également servir de contexte dans la lutte contre les réformes des retraites et la protection des droits de retraite des enseignants.

Accroître le degré d'importance du dialogue social constitue un objectif supplémentaire. Sans cela, la dimension humaine de la régénération post-crise risque d'être perdue, et l'éducation deviendra le coût de la crise plutôt que la solution clé. Cela aura un impact dévastateur à travers toute la planète. C'est pourquoi il est nécessaire que nous fassions pression sur les gouvernements afin de mettre en place une stratégie claire en vue de sortir de la crise, et que l'éducation fasse partie de la solution. A cet égard, nous devons souligner que toutes les mesures de crise négatives (telles que les réductions budgétaires) doivent être des mesures à court terme et doivent être compensées par un engagement en faveur d'un investissement futur et de la réintégration de salaires intégraux, ou d'une compensation pour les baisses de salaires des enseignants.

Au cours de ces dernières années, nous avons été en mesure de faire pression sur les gouvernements afin de maintenir ou d'augmenter les niveaux d'aide au développement officielle en faveur de l'éducation. Nous devons maintenir la pression élevée, même si le soutien public devient plus difficile à trouver. En temps de crise, nous devons *renforcer ces actes de solidarité* dans toutes les régions du monde, de façon que nous ressortions tous plus forts. L'engagement visant à investir au moins 0,7% du PIB dans l'aide au développement doit être maintenu.

Quelle que soit la portée de notre travail, nous devons adopter une politique claire liée à l'éducation, mais ciblant également des questions plus larges - Si les enfants constituent

l'atout majeur de notre société, pourquoi les gouvernements ont-ils tendance à chercher des moyens toujours moins coûteux pour leur éducation? - La croissance économique de l'ère post-industrielle doit être basée sur l'intellect et la connaissance. - L'accès équitable à l'éducation constitue un élément essentiel de la stabilité sociale. En tant que syndicats, nos objectifs et notre plaidoyer peuvent également *s'étendre au delà* du simple domaine de l'éducation, en traitant de problèmes tels que la privatisation et le chômage dans d'autres secteurs, dans le cadre du mouvement du service public contre la crise.

Repensons les différents moyens de négociation !

Repensons la façon dont nous négocions. Premièrement, en termes de *décalai* - nous pouvons négocier en faveur d'une augmentation ou d'une compensation de salaire pouvant prendre effet après la crise, lorsqu'un certain niveau de croissance aura été atteint. Deuxièmement, en termes de *collaboration avec d'autres syndicats et syndicats d'enseignants* - nous devons présenter un front uni de syndicats et syndicats d'enseignants - de façon que le gouvernement ne puisse pas monter les syndicats les uns contre les autres. Troisièmement, en termes de *position d'influence* - les dirigeants syndicaux qui sont membres d'organismes officiels au sein d'organes gouvernementaux doivent utiliser leur position pour faire pression. Quatrièmement, en termes d'*action industrielle* - nous pouvons simplement recourir à la *menace* d'action industrielle sans nécessairement entrer en grève.

Nous devons *découvrir ce que veut le gouvernement et exposer clairement nos exigences.* Dans ce contexte, il est important de connaître les arguments avancés par les gouvernements lors des réductions des budgets publics ou des salaires, et nous devons nous tenir prêts à argumenter contre chacune d'entre elles. Les recherches effectuées sur les questions connexes pourraient se révéler inestimables pour renforcer nos arguments. Sur cette base, en tant que syndicats d'enseignants, nous devons également *soumettre des propositions alternatives.* Ensuite, il nous appartient de répondre promptement aux changements de situation dans notre pays, étant donné que les développements se produisent généralement d'un jour sur l'autre.

Soyons habiles avec les politiques. Pour faire pression, nous devons *choisir le moment politique opportun*, tel que la période pré-électorale, favorisant l'engagement envers des réformes positives après la période électorale. Nous ne devons *pas prendre partie* - plutôt que de former des alliances politiques, il est plus judicieux de demeurer en marge des controverses politiques. Nous devons également être *attentifs aux erreurs des gouvernements* et les rappeler à l'ordre s'ils tentent d'invoquer la crise comme excuse à leurs erreurs.

Enfin, dans le cadre de nos négociations, il est crucial d'obtenir des *résultats contraignants*, tels que des accords collectifs ou une législation.

Associons anciennes et nouvelles tactiques !

Dans le cadre de nos tentatives de pression sur les gouvernements, nombreux sont ceux qui ont tenté des mesures qui ont fait leurs preuves. Nous pouvons organiser des conférences de presse, publier de communiqués, obtenir un soutien international, faire systématiquement pression à chaque niveau (local, national), participer aux grèves de solidarité avec d'autres secteurs, et pouvons interagir avec le grand public par le biais des médias.

Nous pouvons également recourir à de *nouvelles tactiques* telles que les collaborations bilatérales ou multilatérales avec les syndicats à l'étranger ; travailler avec autant de partis

politiques que possible; développer des capacités de recherche avec des chercheurs, du personnel de l'enseignement supérieur ou des syndicats de l'enseignement supérieur ; enfin, nous pouvons organiser de grandes manifestations sous la forme de grèves générales afin de montrer notre force en nombre. Nous pouvons également travailler en *étroite collaboration avec des partenaires* tels que les syndicats d'étudiants, les associations de parents, les syndicats généraux, les administrations scolaires et les institutions d'enseignement supérieur, de même que les associations ou les regroupements professionnels d'enseignants et les ONG œuvrant dans le domaine de l'éducation.

Dans ce contexte, nous devons *considérer les différents objectifs des grèves que nous menons* (tels que les augmentations de salaires, les protestations contre les réformes de l'éducation et les réductions budgétaires, etc.) *et nous devons également nous demander s'il est efficace d'organiser ces grèves*. Nous devons également nous montrer attentifs aux solutions proposées par d'autres personnes (telles que le patronat) au gouvernement, et susceptibles de se révéler néfastes pour les employés. Nous devons informer et impliquer les affiliés dans nos campagnes contre la crise. Et peut-être plus que tout, nous devons *être patients* ! Les changements positifs mettent du temps, mais lorsqu'ils se produiront, nous pourrions alors voir le fruit de notre travail.

Nous devons *saisir les opportunités offertes par les nouvelles technologies afin de conférer une plus grande visibilité à nos campagnes*. Nous pouvons par exemple utiliser Internet pour développer des méthodes de campagne interactives auxquelles chacun peut contribuer. Les sites de réseaux sociaux, le partage de vidéos, les cartes électroniques aux gouvernements nous permettent également de toucher davantage de personnes de façon plus efficace. A l'échelle internationale, cela nous permettra de travailler ensemble plus efficacement.

Collaborons mondialement, agissons localement !

La campagne de l'IE *Levez la main pour l'Education* comprend un certain nombre d'éléments, dont le plaidoyer à l'échelle internationale dans le but d'agir à un niveau local également.

Il s'agit d'un élément clé du travail de l'IE dans le cadre de la *Campagne 1Goal*, en collaboration avec la Campagne mondiale pour l'éducation (CME) ainsi que dans le cadre du travail mené avec *ActionAid*, *et utilisant un kit pédagogique sur le financement de l'éducation*. L'IE prévoit également la *Semaine mondiale d'action* en collaboration avec la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), dans le cadre de laquelle les actions visant à surmonter la crise sont prévues au niveau national.

Prenons part ensemble à la solution mondiale pour sortir de la crise !



Menée par la Campagne mondiale pour l'éducation, 1GOAL est une campagne ambitieuse qui changera la vie de nombreux enfants vivant dans la pauvreté en contribuant à leur offrir une éducation. La campagne se déroulera dans plus de 200 pays à partir d'aujourd'hui et jusqu'à la finale de la Coupe du Monde de la FIFA, qui se déroulera en Afrique du Sud en 2010. Consultez le site Internet www.join1goal.org pour de plus amples informations.



L'IE et ActionAid ont élaboré un kit pédagogique sur le financement de l'éducation, dont l'objectif est de vous aider à mettre en place une campagne solide sur le financement de l'éducation, qui soit adaptée au contexte propre de votre pays. Cette campagne entend instaurer une confiance entre les agences ayant des passés divers et des cultures de travail différentes, mais partageant des objectifs forts.

Ensemble, syndicats et ONG peuvent jouer un rôle clé afin de veiller à ce que davantage de budgets soient imputés à l'éducation, mais également à ce qu'ils soient mieux dépensés. Le kit pédagogique est disponible à l'adresse suivante http://download.ei-ie.org/Docs/WebDepot/EI-ActionAid_Toolkit.pdf